

**FORMULAIRE 1**

**CERTIFICAT D'EXONÉRATION DE LA TVA ET/OU DES DROITS D'ACCISE (1)**  
(article 151 de la directive 2006/112/CE et article 13 de la directive 2008/118/CE)

**1. ORGANISME / PARTICULIER EXONERABLE**

Nom (et prénom si particulier exonérable)

Adresse

Code Postal

Localité

Etat membre d'accueil

**FRANCE**

**2. AUTORITES COMPETENTES  
POUR L'APPOSITION DU CACHET**

**PROTOCOLE : Sous-direction des Privilèges et Immunités  
et  
DIRECTION GENERALE DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS**

**3. DECLARATION DE L'ORGANISME OU DU PARTICULIER EXONERABLE**

Par la présente, l'organisme ou le particulier exonérable déclare :

a) que les biens et/ou les services énumérés à la case 5 sont destinés (2)

à l'usage officiel :

- d'une mission diplomatique étrangère
- d'une représentation consulaire étrangère
- d'un organisme européen auquel s'applique le protocole sur les privilèges et immunités de l'Union européenne
- d'un organisme international
- des forces armées d'un Etat partie au traité de l'Atlantique Nord (forces OTAN)
- des forces armées d'un État membre participant à une activité de l'Union dans le cadre de la politique de sécurité et de défense commune (PSDC)
- des forces armées du Royaume-Uni stationnés sur l'île de Chypre

à l'usage privé :

- d'un membre d'une mission diplomatique étrangère
- d'un membre d'une représentation consulaire étrangère
- d'un membre du personnel d'un organisme international

à l'usage de la Commission européenne ou de toute agence ou tout organe institué en vertu du droit de l'Union lorsque la Commission ou cette agence ou cet organe exécute ses tâches en réaction à la pandémie de COVID-19

b) que les biens et/ou les services décrits à la case 5 sont conformes aux conditions et aux restrictions applicables en matière d'exonération dans l'Etat membre mentionné à la case 1 ; et

c) que les informations figurant ci-dessus sont exactes et sincères.

L'organisme ou le particulier exonérable s'engage, par la présente déclaration, à verser à l'État membre à partir duquel les biens ont été expédiés ou à partir duquel les biens ont été livrés et/ou les services ont été prestés la TVA ou/et les droits d'accise qui seraient exigibles si les biens et/ou les services n'étaient pas conformes aux conditions d'exonération et/ou s'ils n'étaient pas utilisés de la façon prévue.

**4. CACHET DE L'ORGANISME**

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_  
Nom et qualité du signataire  
Signature du Chef de mission et cachet  
Carte spéciale n° \_\_\_\_\_

**EN CAS D'EXONÉRATION POUR USAGE PRIVE**

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_  
Nom et qualité du signataire  
Signature du particulier sollicitant l'exonération  
Carte spéciale n° \_\_\_\_\_

**5. DESCRIPTION DES BIENS ET/OU DES SERVICES POUR LESQUELS L'EXONERATION DE LA TVA ET/OU DES DROITS D'ACCISE EST DEMANDEE**

**A. Informations relatives à l'assujetti/entrepositaire agréé**

<b>1. Nom et adresse</b>			
<b>2. Etat membre</b>			
<b>3. Numéro d'identification TVA/ numéro des droits d'accise ou numéro d'enregistrement fiscal</b>	TVA : ENREGISTREMENT FISCAL :	ACCISE :	

**B. Informations relatives aux biens et/ou aux services**

N°	Description détaillée des biens et/ou des services (3) ou description sommaire et renvoi au bon de commande annexé	Quantité ou nombre	Valeur hors TVA et droits d'accise		Devise
			Valeur unitaire	Valeur totale	
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					

Valeur totale en euros	
------------------------	--

**6. CERTIFICAT DES AUTORITES COMPETENTES DE L'ETAT MEMBRE D'ACCUEIL**

L'expédition/livraison des biens et/ou prestation de services décrite à la case 5 respecte :

dans sa totalité  à concurrence d'une quantité de nombre (4)

les conditions d'exonération de la TVA et/ou des droits d'accise.

**MINISTÈRE DE L'EUROPE ET DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES**

Protocole

**MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE LA RELANCE**

Direction générale des douanes et droits indirects

- (1) Biffer selon le cas.  
 (2) Cocher la case correspondante.  
 (3) Annuler l'espace non utilisé. Obligatoire également si des bons de commande figurent à l'annexe.  
 (4) Biffer les biens et/ou les services non exonérables à la case 5, ou sur le bon de commande annexé.